



# BUDGET 2024

## DES CHOIX RESPONSABLES





## « NOTRE AMBITION EST D'EXERCER PLEINEMENT NOS RESPONSABILITÉS »

Entretien avec

**Jean-Jacques Lasserre,**  
Président du Conseil départemental  
des Pyrénées-Atlantiques

### Ce budget s'inscrit dans un contexte particulier et plus contraint...

Effectivement, ce budget 2024 marque un tournant redouté, qui est la conséquence de la perte totale d'autonomie fiscale des départements.

Notre principale ressource fiscale, les droits de mutation, connaît une évolution à la baisse, qui impacte notre budget.

De même, la fraction de TVA qui nous est attribuée baisse également dans le contexte économique que connaissent nos concitoyens.

En parallèle, nos responsabilités, notamment sociales, amènent à une hausse des dépenses sur lesquelles nous ne sommes pas maîtres.

Nos dépenses de fonctionnement vont augmenter en 2024 pour répondre aux nombreux besoins de la société en matière de solidarité.

### Dans ce contexte, comment concilier tous les aspects du large spectre d'intervention du Département ?

Il est hors de question que ces contraintes obèrent notre culture de responsabilité sociale et de solidarité territoriale.

Avec près d'un milliard d'euros, notre budget est aussi celui d'une volonté et d'une ambition, celle d'exercer pleinement nos responsabilités.

Nous allons consacrer l'immense majorité de nos moyens à la solidarité, en augmentant ce budget de 12 millions d'euros, pour répondre notamment à la hausse des dépenses dans des missions aussi cruciales que la protection de l'enfance ou l'accompagnement des personnes âgées dépendantes, un sujet sur lequel nous proposerons en 2024 une nouvelle stratégie.

Nous avons aussi décidé de

sanctuariser des budgets qui sont essentiels, comme le logement et l'agriculture. L'extrême crise du marché du logement, dont nous subissons également les conséquences sur nos propres recettes, génère de profondes tensions dans notre société.

Nous avons donc décidé de maintenir un budget équivalent à l'année 2023. De même, l'agriculture, une compétence non obligatoire, sera maintenue car elle répond à des préoccupations majeures, celles de permettre à nos agriculteurs de vivre décemment, à nos territoires ruraux de rester vivants et à nos concitoyens de bien se nourrir. Enfin, nous allons rester présents dans le domaine sportif et culturel, en sanctuarisant certains budgets comme pour les langues régionales, ou en conservant d'autres dans une enveloppe réduite.

Il n'y pas de dépenses inutiles comme il n'y a pas de coupe budgétaire que l'on fasse de gaieté de cœur.

### Qu'en est-il de l'investissement ?

Il se maintiendra à un niveau élevé, avec un budget de 138 millions d'euros, majoritairement dédié à nos routes, infrastructures et bâtiments. En particulier, les collèges vont bénéficier d'une programmation de 18 millions d'euros de travaux cette année. Si nous pouvons maintenir ces investissements, c'est grâce à la gestion rigoureuse de nos finances. Notre exécutif a réduit le recours à l'emprunt et restauré des fonds de réserve qui avaient disparu, ce qui nous permet d'aborder l'année qui vient sans altérer nos politiques essentielles.

### Comment retrouver plus de capacités financières ?

Lorsqu'on regarde la nature des finances des collectivités locales, on se rend compte que les communes et intercommunalités

rencontrent moins de difficultés car elles ont gardé une marge de manœuvre fiscale, au contraire des départements. Au niveau national, les capacités d'autofinancement des départements se sont effondrées de 40 %, là où elles ont augmenté de près de 10 % pour le bloc communal. Et les reversions de l'État sont sans commune mesure avec les réalités sociales et économiques que nous rencontrons.

Il nous faudrait retrouver une fiscalité en corrélation avec les obligations des départements en matière de solidarité sociale et territoriale. Je suis inquiet car l'affaiblissement des départements comme collectivités territoriales, c'est l'affaiblissement des liens entre les territoires ruraux et les territoires urbains, entre les populations qui constituent notre société. Sans un retour à un minimum d'autonomie fiscale, nous serons une collectivité empêchée d'exercer ses missions et d'assurer son rôle.

## L'ACTION DU DÉPARTEMENT EN PRATIQUE

Le champ d'actions du Département est défini par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, qui donne des champs d'actions précis à chaque collectivité territoriale (Commune, Intercommunalités, Département, Région).

Elle positionne le Département comme chef de file des **solidarités** et de la **cohésion territoriale**. C'est le Département qui s'occupe de l'action sociale, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Il intervient également auprès des jeunes dans l'accès à la culture et aux sports, l'insertion professionnelle et l'entrée dans la vie d'adulte. Dans l'éducation, le Département est en charge des collèges, de la création et l'entretien des bâtiments à la cantine, en passant par l'éducation à la citoyenneté et l'accès à la culture des collégiens.

Acteur de l'aménagement du territoire et des transports, le Département assure la gestion de la **voirie départementale**, des ports maritimes, la protection

contre les incendies (SDIS), l'équipement rural et l'aménagement foncier.

Doté d'une compétence **culturelle**, le Département est un acteur majeur des politiques de lecture publique, de la préservation du patrimoine, et gère les Archives départementales.

Au-delà de ces compétences exclusives, le Département intervient sur des domaines partagés avec d'autres collectivités, notamment en matière de **sport**, de **tourisme** ou de promotion des **langues régionales**. Il est également un **partenaire privilégié des communes**, qu'il aide et accompagne dans leurs projets.

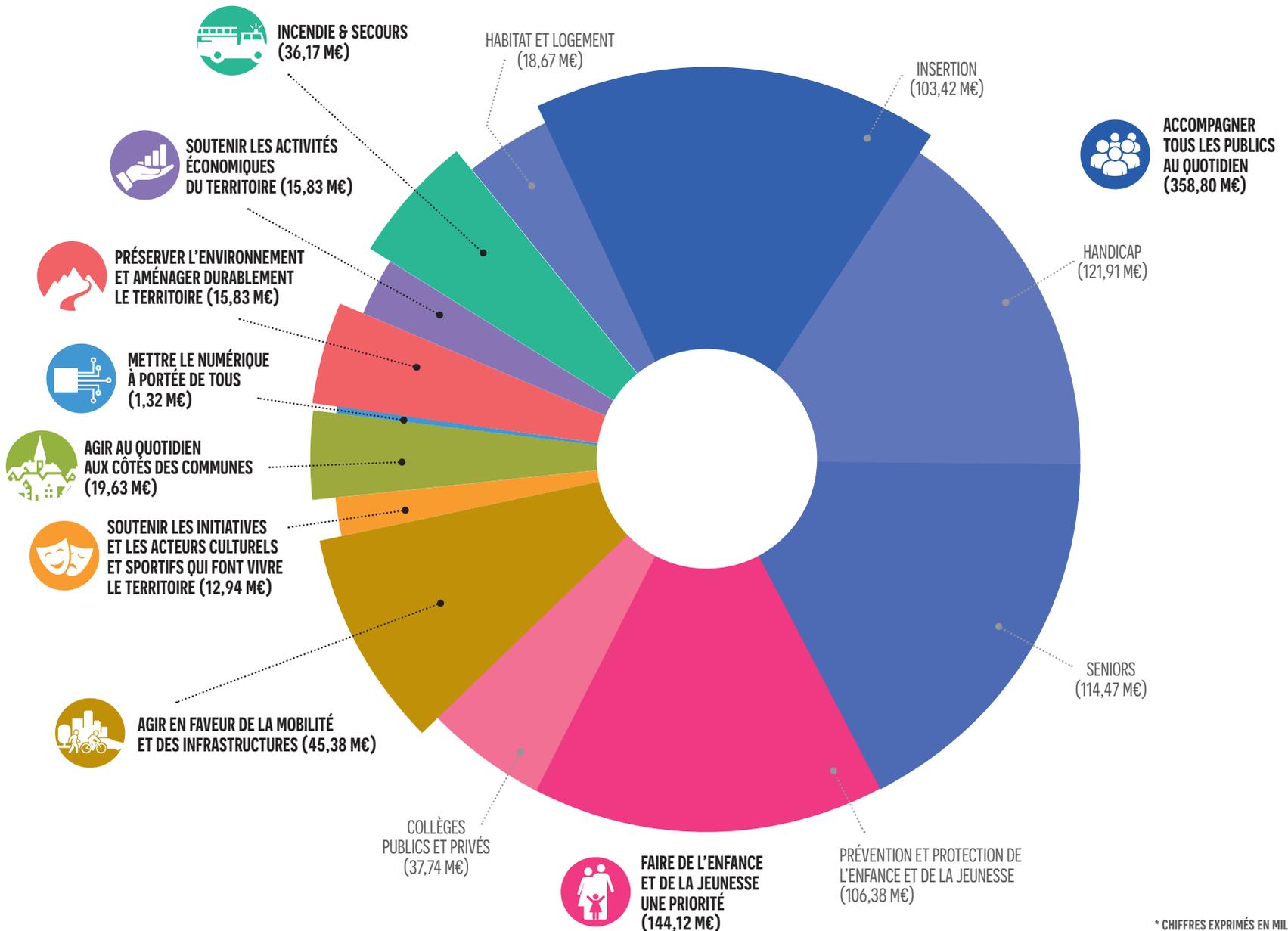
Au quotidien, les agents départementaux (2 600 dans les Pyrénées-Atlantiques) mettent en œuvre ces actions sur le terrain. Assistante sociale, bibliothécaire, conducteur de travaux sur la voirie, puéricultrice à la PMI, agent d'entretien des collèges, familles d'accueils... tous ces métiers essentiels sont assurés par des fonctionnaires du Département.

### Un Conseil départemental élu tous les six ans

Les grands axes des politiques départementales sont votés par le Conseil départemental, une assemblée délibérante formée par la réunion des Conseillers départementaux. Au nombre de 54 dans les Pyrénées-Atlantiques, ils sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de six ans, chaque binôme (femme/homme) étant élu sur un canton.

Le Département est géré par un exécutif départemental, composé du Président (élu par les Conseillers départementaux en début de mandat) et de plusieurs Vice-président(e)s aux délégations spécifiques (autonomie, habitat et logement, culture, tourisme, transition environnementale, éducation, infrastructures, insertion et accès à l'emploi, enfance et famille, numérique...).

# COMMENT SE VENTILE LE BUDGET PRIMITIF DE 988 M€\* EN 2024



\* CHIFFRES EXPRIMÉS EN MILLIONS D'EUROS

**ACCOMPAGNER TOUS LES PUBLICS AU QUOTIDIEN** (PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI, LOGEMENT...)

**358,80 M€**

Habitat et logement .....18,67 M€  
 Habitat et logement.....18,16 M€  
 Actions en faveur de l'habitat accompagné, partagé, inclusif.....0,51 M€  
 Seniors .....114,47 M€  
 Accueil en établissement des seniors dépendants .....49,51 M€

Accueil du bien vieillir à domicile.....64,96 M€  
**Handicap .....121,91 M€**  
 Soutien aux acteurs de l'autonomie et actions schéma .....5,09 M€  
 Accompagnement inclusif du handicap jeunes .....7,28 M€  
 Accompagnement inclusif du handicap adulte en milieu ouvert.....42,15 M€  
 Accueil en établissement des personnes handicapées .....67,39 M€  
**Insertion .....103,42 M€**  
 Insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables .....103,14 M€  
 Gens du voyage .....0,28 M€  
**Aide au développement du tissu associatif et du bénévolat.....0,37 M€**

**Budget de fonctionnement ..... 338,40 M€**  
 (Bâtiments administratifs, relations humaines, système d'information, juridique, communication...)

**FAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE UNE PRIORITÉ** (PETITE ENFANCE, ENFANCE, ÉDUCATION, SOUTIEN AUX JEUNES...)

**144,12 M€**

Collèges publics et privés..... 37,74 M€

Protection de l'enfance..... 95,22 M€  
 Protection maternelle et infantile, soutien à l'accueil petite enfance ..... 7,78 M€  
 Pack Jeunes 64 - Insertion sociale et professionnelle des jeunes ..... 2,38 M€  
 Actions éducatives ..... 0,95 M€  
 Adoption et naissance sous X..... 0,05 M€

**METTRE LE NUMÉRIQUE À PORTÉE DE TOUS**

**1,32 M€**

Participation au SMO  
 La Fibre64.....1,32 M€

**AGIR EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ET DES INFRASTRUCTURES**

**45,38 M€**

Voirie départementale..... 41,69 M€  
 Nouvelles pratiques de mobilité ..... 3,23 M€  
 Infrastructures aéroportuaires ..... 0,46 M€

**AGIR AU QUOTIDIEN AUX CÔTÉS DES COMMUNES**

**19,63 M€**

Aide à l'investissement des communes et des structures intercommunales.....17,85 M€  
 Accompagnement des acteurs publics .....1,62 M€  
 Présence médicale 64.....0,16 M€

**SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE**

**15,83 M€**

Immobilier d'entreprise et économie de proximité.....1,77 M€  
 Innovation, ingénierie, recherche et transitions .....1,04 M€  
 Ports .....2,29 M€  
 Promotion et développement touristique .....3,92 M€  
 Filière pêche maritime.....2,96 M€  
 Agriculture, forêt, aménagement foncier et agro-alimentaire.....3,85 M€

**PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE**

**15,83 M€**

Stations d'altitude et train de la Rhune.....8,64 M€  
 Gestion de la ressource en eau  
 Programme NAIADÉ 2023-2028 .....2,15 M€  
 Patrimoines naturels et qualité de l'environnement .....5,04 M€

**SOUTENIR LES INITIATIVES ET LES ACTEURS CULTURELS ET SPORTIFS QUI FONT VIVRE LE TERRITOIRE**

**12,94 M€**

Coopération transfrontalière et internationale .....0,43 M€  
 Aides financières aux associations culturelles.....3,69 M€  
 Archives départementales .....0,70 M€  
 Aide au développement de la lecture publique.....0,96 M€  
 Aide financière aux associations sportives .....1,91 M€  
 Sport de haut niveau .....0,64 M€  
 Langue et culture occitane, béarnaise et gasconne .....1,06 M€  
 Langue et culture basque.....1,16 M€  
 Patrimoine culturel.....2,39 M€

**INCENDIE ET SECOURS**

**36,17 M€**

SDIS .....36,17 M€

# LE DÉPARTEMENT EN ACTION

**Chef de file des politiques de solidarités humaines et territoriales,** le Département intervient au quotidien auprès des habitants, à tous les âges de la vie, tout en créant les conditions favorables d'un développement et d'un aménagement durables du territoire. Tour d'horizon des grands axes qui guident son action en 2024.



Accompagner tous les publics au quotidien

**358 M€**



Spectacle à l'Ehpad Les Arriouets à Idron. ©CD64

Insertion professionnelle et retour à l'emploi, accès au logement, lutte contre toute forme de précarité, aides à l'autonomie des personnes en situation de handicap, accompagnement des aînés... le Département veille à garantir l'égalité des chances et met l'inclusion au cœur de ses actions solidaires.

Responsable de la mise en œuvre du RSA, le Département conduit de nombreuses actions pour permettre aux allocataires de sortir de la précarité, de l'isolement social et favoriser le retour à l'emploi, en plaçant l'humain au cœur de tout dispositif.

**Plus globalement, le Département est fortement engagé auprès de toutes les personnes en situation de précarité et met en place des actions de soutien dont un fonds de secours spécifique (aide alimentaire, à la mobilité).**

Dans un contexte de crise du logement, le Département fait de l'habitat une priorité. Au-delà des conseils apportés par l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement), des aides financières à l'accès au logement (Fonds solidarité pour le logement) ou à

la rénovation énergétique dans le cadre du programme « Bien Chez Soi », le Département mène une politique volontariste en renforçant la production de logements sociaux assurée par son bailleur social, l'Office 64 de l'Habitat, et en mettant en œuvre depuis 2022, à travers son Plan logement 64, des initiatives pour débloquer de nouveaux logements, aux côtés des communes et des Communautés de communes.

Favoriser l'inclusion, c'est aussi accompagner les personnes en situation de handicap. Cette compétence majeure du Département se traduit par des aides et des dispositifs dédiés au handicap dans tous les aspects de leur vie, du logement à l'emploi, en passant par l'éducation ou l'accès à la culture et aux activités sportives. Le Département assure le versement de prestations individuelles (en particulier la prestation de compensation du handicap), développe un programme de soutien à l'autonomie à domicile des personnes handicapées, accompagne financièrement l'accueil en établissement ainsi que les structures qui apportent du répit aux aidants. La Maison départementale des personnes

handicapées (MDPH) est le pôle ressource de toutes ces actions.

Alors que le vieillissement de la population s'impose comme un enjeu majeur de société, le Département se mobilise pour permettre aux seniors de bien vivre et de bien vieillir dans les Pyrénées-Atlantiques : aides à la rénovation et à l'adaptation des logements, allocation personnalisée d'autonomie (APA), financement des aides ménagères et du portage de repas, développement de l'accueil familial, accès à la culture, soutien aux initiatives bénévoles, service de téléassistance, financement des Ehpad, formation des personnels dédiés à l'aide aux seniors... Une politique majeure qui sera renforcée en 2024 avec l'adoption d'une nouvelle stratégie d'accompagnement de la dépendance.

**795**  
NOUVEAUX  
LOGEMENTS  
SOCIAUX FINANCÉS  
EN 2023

**3 821**  
BÉNÉFICIAIRES  
DES PRESTATIONS  
HANDICAP

**18 558**  
BÉNÉFICIAIRES  
DE L'ALLOCATION  
PERSONNALISÉE  
D'AUTONOMIE

**14 350**  
ALLOCATAIRES  
DU RSA

**8 420**  
LITS EN  
ÉTABLISSEMENTS  
POUR PERSONNES  
ÂGÉES

**2 949**  
BÉNÉFICIAIRES  
DE L'AIDE SOCIALE  
À L'HÉBERGEMENT

**832**  
AGENTS  
DES SERVICES  
DE SOLIDARITÉ  
insertion, famille,  
personnes âgées  
et handicapées





## Faire de l'enfance et de la jeunesse une priorité

144 M€

Élèves du collège des Cinq-Monts à Laruns ©CD64



Accueil de la petite enfance, protection de l'enfance, gestion des collèges, soutien aux jeunes qui entrent dans la vie adulte... le Département fait de l'enfance et de la jeunesse une priorité, avec un vaste champ d'actions pour tous les jeunes de 0 à 25 ans. En témoignent les orientations du budget 2024 du Conseil départemental qui y consacre plus de 144 millions d'euros.

### Accompagner les familles et les plus petits

Faire de la jeunesse une priorité, c'est d'abord accompagner les enfants dès le plus jeune âge. Les équipes du service de Protection maternelle et infantile (PMI) du Département, infirmières-puéricultrices, médecins et sages-femme, accompagnent les familles de la grossesse aux 6 ans de l'enfant et peuvent assurer le suivi médical des jeunes enfants. Le Département contribue également au financement des modes de garde. Enfin, il apporte un soutien matériel et psychologique aux femmes isolées, enceintes ou avec leurs enfants de moins de 3 ans.

### Protéger les enfants

Chef de file de la protection de l'enfance, le Département aide à protéger les enfants en apportant un soutien aux parents

en difficultés, en privilégiant le maintien de l'enfant dans sa famille. Lorsque cela est nécessaire pour la sécurité de l'enfant, il intervient en accueillant les mineurs chez des assistants familiaux (316 assistants familiaux salariés par le Département) ou dans des établissements d'accueil. Le Département intervient également auprès des jeunes majeurs, entre 18 et 21 ans, les soutenant dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Il prend enfin en charge les mineurs non accompagnés sur le territoire.

### Soutenir les jeunes dans leurs projets de vie

Faire de la jeunesse une priorité, c'est enfin accompagner les jeunes dans leurs projets de vie et leur insertion professionnelle, notamment par le biais des quatre Missions Locales du département qui conseillent et guident les jeunes dans leur recherche de formation, d'emploi ou de logement. Des dispositifs comme « Jeunes et Engagés », qui récompensent l'engagement des jeunes en finançant leur permis de conduire ou une formation (BAFA, BNSSA), ou encore les « Projets Jeunes 64 » qui financent les initiatives collectives portées par les 11-25

ans s'inscrivent aussi dans cet engagement.

### Les collèges

Le Département, c'est aussi la gestion des collèges et l'accompagnement des jeunes collégiens. L'institution prend en charge la modernisation des établissements et le fonctionnement des 49 collèges publics du territoire, qui vont faire l'objet d'investissements en 2024. Le Département gère la restauration collective de 42 établissements publics, en privilégiant une alimentation locale et bio qui valorise les terroirs locaux.

**Le Département multiplie aussi les initiatives pour encourager l'épanouissement, le bien-être et la réussite éducative des collégiens, les éveiller à la culture et à la citoyenneté.**

423

PERSONNELS DES COLLÈGES

49

COLLÈGES PUBLICS

39

COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

2,5 M

DE REPAS SERVIS DANS LES COLLÈGES

31 882

ÉLÈVES SCOLARISÉS EN COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS SOUS CONTRAT

6 208

PC FIXES ET PORTABLES

1 245

TABLETTES

2 033

ENFANTS PLACÉS

3 997

MESURES D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

2 196

VISITES À DOMICILE AVANT LA NAISSANCE

6 979

VISITES À DOMICILE APRÈS LA NAISSANCE



## Agir en faveur de la mobilité et des infrastructures

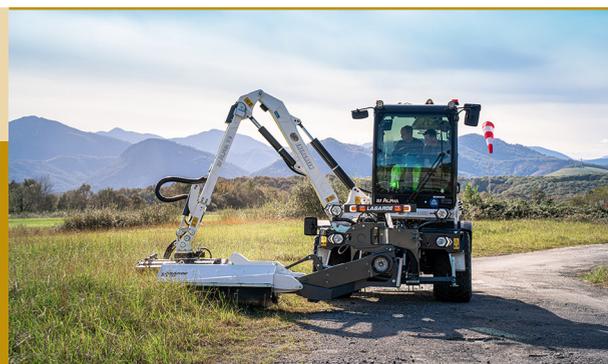
45 M€

Si certaines routes s'appellent des « départementales », ce n'est pas le fruit du hasard.

**L'une des compétences les plus connues du Département est en effet la construction, le développement, l'entretien et la surveillance du réseau routier, qui mobilise 358 agents au quotidien.**

Chaque année, le Département programme des projets routiers : aménagements de voies, d'ouvrages d'art, créations de

giratoires et investit également dans l'entretien du réseau. En 2024, 230 km de routes départementales vont ainsi être rénovées pour un total de 4 500 km entretenues et aménagées. Pour faciliter les mobilités du quotidien et promouvoir des transports moins polluants, le Département encourage le covoiturage, avec 22 aires de covoiturage aménagées sur des zones de fort trafic routier, et la pratique du vélo, avec le plan du même nom qui porte la création et l'entretien de 220 kilomètres de voies vertes.



Opération de fauchage © Anna Paul

Pont d'Assat - @ CD64

4 500 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES ENTRETENUES ET AMÉNAGÉES

230 KM DE TRAVAUX DE REVÊTEMENTS ANNUELS

328 AGENTS TECHNIQUES DES ROUTES ET DU TERRITOIRE

220 KM DE VOIES VERTES

1 600 OUVRAGES D'ART

1 600 KM DE SENTIERS DÉPARTEMENTAUX DE RANDONNÉES





## Soutenir les initiatives et les acteurs culturels et sportifs qui font vivre le territoire

# 12 M€

Parce que la culture, l'art et le sport font le sel du quotidien, le Département continue de s'engager, malgré un contexte budgétaire contraint, auprès des acteurs associatifs ou professionnels qui contribuent chaque jour à faire vivre le territoire.

Pour permettre à tous d'accéder à la culture, le Département soutient les associations culturelles, les compagnies de spectacle vivant, les cinémas indépendants et les grands événements. Il met l'accent sur l'enseignement artistique, les pratiques amateurs et la médiation culturelle. Il s'engage également à favoriser l'accès à la lecture sur tout le territoire et pour tous les âges. Pour encourager les pratiques sportives, le Département soutient

les clubs amateurs et scolaires, apporte son aide à l'organisation d'événements sportifs, au financement des infrastructures portées par les communes et se place aux côtés des sportifs et des clubs de haut niveau. Avec l'accueil de la Flamme olympique sur le territoire en 2024, il fait du sport une grande cause et met cet événement exceptionnel à la portée des habitants des Pyrénées-Atlantiques. Et parce que les Pyrénées-Atlantiques sont riches d'une double identité portée par l'euskara et l'occitan-gascon, le Département maintient sa participation aux projets culturels qui les valorisent et permettent leur transmission.



# 300

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES ACCOMPAGNÉES EN 2023

# 35

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

# 29

TALENTS DU SPORT

# 10

AMBASSADEURS SPORT DE NATURE DU 64

# 30

AMBASSADEURS DU « PACK JEUNES 64 »

# 350

OFFRES DE SERVICES SUR LA PLATEFORME « BOUSSE DES JEUNES »

# 160

BIBLIOTHÈQUES

# 827

PERSONNES

Y TRAVAILLENT DONT 322 PERSONNES SALARIÉES ET 505 PERSONNES BÉNÉVOLES

# 260 000

DOCUMENTS (LIVRES, CD, DVD, LIVRES NUMÉRIQUES, OUTILS D'ANIMATION...) DISPONIBLES DONT 72 000 PRÊTS

# 43

PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DES « PROJETS JEUNES 64 »



▶ Musiques en mai-diatheques à Cambo-les-Bains © Anna Paul

▼ Dr Lucile Garra, médecin généraliste installée à Guiche en février 2024 avec l'accompagnement de Présence médicale 64



## Agir aux côtés des communes

# 17,9 M€

POUR LE SOUTIEN FINANCIER AUX COMMUNES ET APPELS À PROJETS TERRITORIAUX

# 37

INSTALLATIONS DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES DEPUIS 2019



# 19 M€

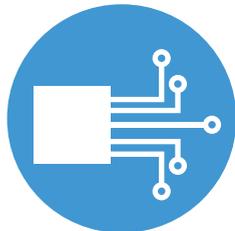
Pour le Département, la solidarité est aussi territoriale. Partenaire des communes, le Département les soutient à travers un vaste champ d'intervention et d'aide : contribution financière à l'entretien des bâtiments communaux (équipements sportifs, salles polyvalentes, écoles) et aux projets des territoires en matière d'énergies, appels à projets thématiques pour favoriser l'innovation et l'investissement...

Le Département met également à leur disposition un service d'ingénierie pour les aider à développer leurs projets et accéder à des financements européens.

Enfin, la SPL (Société Publique Locale) accompagne depuis 2022 la soixantaine de communes actionnaires dans des projets d'aménagement, de construction, de rénovation ou de gestion d'immeubles et équipements.



▲ Travaux du collège de Pontacq ©FlyEventsProd



## Mettre le numérique à portée de tous

1 M€



© Getty images

Liens sociaux et familiaux, travail, éducation, culture et loisirs, services... Le numérique irrigue tous les aspects de nos vies.

C'est aussi un moyen essentiel au développement du territoire. Pour permettre à tous les habitants et entreprises d'accéder à un internet haut débit, le Département pilote avec les Communautés de communes le déploiement de la fibre sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques

(hors zone urbaine), assuré par l'opérateur public La Fibre64. Le Département accompagne ce déploiement par des actions visant à mettre le numérique à la portée de tous et lutter contre la fracture numérique, avec des médiateurs à temps plein.

Le numérique pouvant être un formidable vecteur au service des territoires, le Département poursuivra en 2024 le développement des plateformes nature64.fr et moncommerce64.fr et proposera des

ateliers numériques collectifs aux acteurs économiques. Enfin, parce que le numérique doit aussi rimer avec responsabilité, le Département sensibilise les collégiens à la citoyenneté numérique et au bon usage des réseaux sociaux, tout en accompagnant élèves et enseignants dans l'utilisation du numérique éducatif.

**+ 210 000**  
FOYERS CONNECTÉS  
À LA FIBRE  
HORS ZONE URBAINE



## Accompagner le développement économique et l'agriculture

15 M€

Ferme Les Caprices de Lescun à Lescun © Théo Cheval

Bateau de pêche dans la baie de Chingoudy © CD64

Soutenir l'agriculture et la pêche, c'est à la fois accompagner des activités économiques essentielles et contribuer à développer une offre alimentaire de qualité et de proximité.

Le Département assure un soutien et une solidarité avec le monde agricole, en aidant les jeunes agriculteurs à s'installer, en œuvrant à la reconnaissance de la qualité des produits du territoire, en

accompagnant le développement de l'agro-écologie et l'essor de la sylviculture.

Avec le programme « Manger Bio & Local 64 », il rapproche les producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective pour permettre aux enfants de mieux manger tout en développant les débouchés pour les filières locales. Chargé du développement et de l'entretien des ports de pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et

d'Hendaye, le Département soutient également la filière pêche maritime. Enfin, pour renforcer l'attractivité économique du territoire, le Département soutient l'investissement immobilier des entreprises et participe au fonctionnement des sociétés d'économie mixte locales qui contribuent à la création et au développement d'entreprises innovantes, comme Cré@ticit@ à Bidart et Hélioparc à Pau.



2 PORTS DE PÊCHE

TRAIN DE LA RHUNE ET 2 STATIONS D'ALTITUDE

340 EMPLOIS dont 90 permanents

148 JEUNES AGRICULTEURS AIDÉS POUR LEUR INSTALLATION en 2023 - Subvention de 900 000 €

133 PRODUCTEURS LOCAUX ENGAGÉS MANGER BIO & LOCAL 64 2,8 M€ de retombées économiques



## Préserver l'environnement et aménager durablement le territoire

15 M€

250 RENDEZ-VOUS PROPOSÉS AU CŒUR DES ESPACES NATURELS

(balades avec guides naturalistes, animations sportives, spectacles...)

4,25 M€

POUR POURSUIVRE LA RÉFECTION DE LA VOIE DE LA RHUNE



Entre océan et montagne, les Pyrénées-Atlantiques sont riches d'une biodiversité exceptionnelle et d'espaces naturels remarquables. Un patrimoine aussi précieux que fragile, que le Département contribue à préserver à travers l'aménagement d'espaces naturels sensibles, ces zones de sauvegarde de la faune, de la flore et des

milieux naturels (forêt du Pignada à Anglet, Barthes d'Urt, domaine d'Abbadia à Hendaye, plage d'Erretega à Bidart, forêt du Bastard à Pau, Saligue de Baudreix, tourbière de Louvie-Juzon...), dont on peut retrouver la liste sur le site Nature64.fr. Une démarche complétée par le projet « Espèces 64 » qui soutient les actions en faveur du maintien de la biodiversité et l'aide apportée à des associations comme le centre de soin aux animaux sauvages Hegalaldia. L'eau étant essentielle à toute vie, le Département mène une politique volontariste de préservation de cette ressource, avec le programme Naiade, qui permet notamment d'assurer un contrôle de la qualité des eaux et d'aider les collectivités dans leurs projets d'adaptation au changement climatique.

Préserver l'environnement, c'est aussi permettre à tous de découvrir ce patrimoine naturel et donner l'envie d'en prendre soin.

Préserver l'environnement, c'est aussi permettre à tous de découvrir ce patrimoine naturel et donner l'envie d'en prendre soin. Avec les « Rendez-vous Nature 64 », le Département invite à s'immerger en pleine nature à travers un programme d'animations et de rencontres pour tous, axé en 2024 sur les liens entre bien-être, santé et environnement. Avec l'aménagement et la sécurisation de sites de sports et loisirs de pleine nature, le Département met à la disposition de tous des équipements pour concilier la pratique sportive en milieu naturel avec la préservation de l'environnement. Avec la modernisation des stations

d'altitude et le train de la Rhune, qui fête cette année son centenaire, il crée les conditions favorables au développement d'un tourisme durable en montagne. Une mission que poursuit également l'ADT, l'Agence Départementale du Tourisme, qui aide les acteurs touristiques du territoire à faire évoluer leur offre en faveur d'un tourisme plus respectueux de l'environnement et des humains.

Enfin, le Département propose tout au long de l'année 2024 quelque 280 animations, la plupart gratuites, pour se balader avec des guides naturalistes, voir des spectacles, participer à des animations sportives, des ateliers ou des chantiers participatifs sur les espaces naturels. Autant découvrir, profiter mais aussi préserver les richesses naturelles des Pyrénées-Atlantiques.

Le port des pêcheurs à Biarritz © CD64

# FOCUS SUR QUATRE PRIORITÉS DU BUDGET DÉPARTEMENTAL 2024

## RSA : le dispositif pour un retour à l'emploi étendu

Après avoir expérimenté l'accompagnement individualisé des allocataires du RSA vers un retour à l'emploi en Béarn, le Département déploiera avec France Travail ce dispositif en Pays basque en 2024.



Depuis 2023, les Pyrénées-Atlantiques font partie des 18 Départements choisis pour expérimenter le dispositif RSA France Travail. Son ambition ? Ramener vers l'emploi les bénéficiaires du RSA, notamment les plus éloignés du travail, en proposant un guichet unique, coordonné entre France Travail et le Département, afin de fluidifier les parcours d'accompagnement vers l'insertion. Ce dispositif prévoit également de consacrer

15 à 20 heures par semaine à un accompagnement personnalisé en fonction du profil et du projet de chacun : stage en entreprise, formation professionnelle, soutien à la création d'entreprise mais aussi ateliers collectifs d'estime de soi, accompagnement social... Le tout en prenant en compte les situations spécifiques. Expérimenté en 2023 dans l'agglomération paloise (secteurs de Billère, Jurançon et Lons), ce dispositif a mobilisé les ressources du Département et de France Travail (psychologues, assistantes sociales, conseillers en insertion) ainsi que de tous les acteurs de l'insertion et de l'emploi (missions locales, associations...). Et cet accompagnement renforcé a commencé à porter ses fruits, puisque 37 % des allocataires qui en ont bénéficié en 2023 ont retrouvé un emploi après quelques mois.

### Expérimentation étendue en 2024

Aussi, le Département a décidé en 2024 d'étendre cette expérimentation à un autre territoire, cette fois-ci en Pays basque, le secteur Nive-Nivelle. Un territoire qui conjugue des enjeux urbains et ruraux, où les allocataires du RSA le restent plus longtemps que la moyenne départementale. De plus, sur le territoire d'expérimentation béarnais, le dispositif va être renforcé avec des ateliers collectifs menés par les travailleurs sociaux du Département autour de thématiques importantes comme l'accès au droit, le logement, la mobilité, la santé... Autant d'actions tournées vers un même objectif : lever tous les freins à l'insertion et amorcer un retour à la vie professionnelle pour celles et ceux qui en sont le plus éloignés.

## Agriculture : une feuille de route pour une agriculture durable, rémunératrice et une alimentation saine

Avec sa feuille de route TèrrAldea adoptée début 2024, le Département renforce ses engagements auprès des agriculteurs tout en ouvrant de nouveaux champs d'actions pour les soutenir et les accompagner.

Si elle ne fait plus partie de ses compétences obligatoires depuis 2015, l'agriculture demeure une priorité pour le Département, qui se tient auprès des agriculteurs pour porter une vision plus durable, plus responsable et économiquement compétitive. Depuis des années, le Département mène ainsi une politique volontariste d'aides à l'installation de jeunes agriculteurs, de soutiens à la valorisation de produits agricoles et aux circuits courts, tout en utilisant le levier de la restauration collective pour structurer et pérenniser des filières locales de qualité, avec le programme précurseur « Manger Bio & Local 64 ». Anticipant la crise qui secoue le monde agricole, le Département a engagé dès 2022 une large concertation avec les jeunes agriculteurs aux quatre coins du territoire puis organisé des Assises de l'agriculture, qui ont abouti à l'adoption, début 2024, d'une ambitieuse feuille de route, TèrrAldea, pour accompagner le secteur dans les grandes transitions. Cette feuille de route s'articule autour de quatre défis complémentaires couvrant de manière transversale les grands enjeux auxquels sont confrontés les agriculteurs : les territoires et l'économie agricole,



le nouvel engagement sociétal et environnemental, la souveraineté alimentaire au service de la santé et enfin l'environnement et l'adaptation climatique.

### Quatre axes pour agir

À travers ces quatre axes, c'est un éventail d'actions et d'engagements au service des agriculteurs que le Département met en place : l'accompagnement des jeunes agriculteurs et des cédants dans la transmission, la pérennisation des exploitations via les filières de qualité ou les circuits courts, l'appui à l'élevage et au pastoralisme, mais aussi le soutien aux agriculteurs fragilisés en partenariat avec la Mutualité sociale agricole (MSA), la recherche de solutions pour permettre aux agriculteurs de mieux concilier vie professionnelle et personnelle, les aides au développement de pratiques agroécologiques... Sans oublier le renforcement du dispositif « Manger Bio & Local 64 » pour rendre l'alimentation saine et durable encore plus accessible, dans une démarche de santé publique.



▲ © Théo Cheval

## Logement : une priorité départementale face à la crise

Dans un contexte de crise aiguë, le Département maintient son engagement prioritaire en faveur du logement, agissant sur plusieurs leviers pour développer une offre de logements pour tous. Un champ d'actions appelé à être intensifié avec l'élaboration en 2024 du nouveau Plan départemental de l'habitat.

Parce qu'il est le point d'ancrage essentiel à toute politique de solidarité, le logement est une priorité pour le Département. Plus encore dans le contexte de crise extrême qui affecte particulièrement les Pyrénées-Atlantiques et touche tous les aspects de l'habitat, de la construction neuve à la rénovation, de l'accès à la propriété à la location et au logement social. Premier financeur public du logement social, le Département va continuer en 2024 de financer et soutenir les opérations de l'Office 64 de l'Habitat. Il va également poursuivre les engagements de son Plan logement 64, adopté en 2022 pour « créer un choc de l'offre de logement », et qui a permis de débloquer 600 logements en 2023, en intensifiant les mesures innovantes mises en œuvre, comme le viager solidaire ou la mobilisation de logements vacants.

Déléataire de l'État pour les aides à la pierre, le Département se tient aux côtés des habitants avec le programme Bien Chez Soi, qui aide les propriétaires occupants modestes et les propriétaires bailleurs à la rénovation énergétique des habitations ou à leur adaptation. En 2024, le Département prévoit de doubler le nombre de foyers sortant de la précarité énergétique, en concentrant ses efforts sur les secteurs qui ne bénéficient pas des aides à la pierre portées par les deux agglomérations du département (Pau Béarn Pyrénées et Communauté Pays basque).

### Nouveau Plan départemental de l'habitat

Enfin, 2024 sera l'année de l'adoption du deuxième Plan départemental de l'habitat, présenté en juin. Un plan coconstruit avec l'État pour renforcer la production de logements

abordables, faciliter l'accès au logement pour tous et apporter plus de confort de vie aux ménages, à travers un programme d'actions favorisant les synergies entre les différents acteurs et territoires des Pyrénées-Atlantiques. En complément de cette démarche, le Département entend saisir l'opportunité offerte par la décentralisation des politiques de l'habitat, prévue en 2024, pour devenir une Autorité organisatrice de l'habitat (AOH). Cela lui permettrait d'agir plus fortement encore en faveur du logement, notamment en matière d'accès, de lutte contre la précarité énergétique ou de mal-logement. Des préoccupations au cœur des enjeux portés par le Département en matière de solidarité et de cohésion territoriale.

Logement social à Espelette  
©CD64

